VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

Par PETER GALLAGHER Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WALTER J. HUSSEY.--No.110,518 COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION B.

Cette habitation de valeur à deux étages, No. 234 Sud Claiborne, bornée par l'Avenue Tulane et les rues Robertson et Gasquet, LE MERCREDI, 20 JANVIER 1915, À MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, près de la rue Union,

Moi, PETER GALLAGHER, un encanteur licencié de la Paroisse d'Orléans, vendre en vertu d'un ordre de l'Hon. juge Fred D. King, signé le 9 décembre 1914, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée: Un lot de terrain dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 408, borné par les rues Claiborne, Gasquet, Sud Robertson et l'avenue Tulane, anciennement rue Commune, le dit lot désigné par le No. 12 sur un plan déposé au bureau de D. J. McKay, ancien notaire, le dit lot mesure 25 pieds de face sur la rue Claiborne, par 95 pieds, 3 pouces et 2 lignes en largeur, sur l'arrière 169 pieds, 1 pouce sur la ligne du lot No. 11; 172 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No. 13, le dit lot étant entre les lots Nos. 11 et 13.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer en dessus du prix d'achats les impôts de la ville, de l'Etat pour 1914, l'impôt de revenu des Etats-Unis et tous les certificats nécessaires pour passer l'acte de vente devant G. W. Flynn, notaire public, à la dépense de l'acheteur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
GEORGE W. FLYNN, Avocat.
déc—15,20,27 jan—3,10,17,20

Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bâtisse solide en briques, à deux étages

No. 1018 rue Iberville près de la rue Nord Rempart 11 CHAMBRES, BAINS, ÉGOUT ET CONDUITES D'EAU

WM. B. MAGNARD vs MARIE KATE MAGNARD ET AL

No. 107,565 Cour Civile de District, Division E.

Aux enchères publiques, 11 Fevrier, 1915 à midi

A la Bourse des Propriétes Foncières, No. 311 rue Baronne

En conformité, et en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 décembre 1914, et signé en cour ouverte le 11 décembre 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire du partage de Wm. B. Magnard vs. Marie Kate Magnard, et als., dossier No. 107,565, qui m'a été adressé, j'offrirai aux enchères publiques, au jour, heure et lieu, ci-dessus mentionné la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Bourgogne, Nord Remparts, et Iberville (anciennement Custom-house), mesurant vingt six pieds face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent dix neuf pieds et deux pouces. La dite propriété étant sujette à un loyer de terrain en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans. Etant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et ses co-propriétaires par héritage de Laura Chase, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, le 26 juillet 1898, et lequel jugement a été dûment enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans, dans le livre 169, folio 650.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent à l'encanteur, pour garantir la vente, assumer les taxes pour l'année 1915, et payer pour l'acte de vente qui sera passé devant Bussière Rouen, notaire.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
CONRAD O. COLLINS,
Avocat pour le défendeur.
jan—10,17,24,31 fév—7,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos. 3204-3206 RUE IBERVILLE entre les rues Rendon et Lopez

SUCCESSION DE NICHOLAS BARTH

No. 110,259 Cour Civile de District, Division "A"

A L'ENCHÈRE PUBLIQUES, JEUDI 11 FÉVRIER 1915 À MIDI

À la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

Conformément à, et en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, remplaçant l'Hon. T. C. W. Ellis, présentement en villégiature, le dit ordre daté et signé le 28 décembre 1914, dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, JEUDI, 11 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, de quelque sorte qui y appartiennent ou en dépendent; le dit lot situé dans le Deuxième District de cette ville sur l'Ilet No. 493, borné par les rues Customhouse (maintenant Iberville), Rendon, Lopez et Canal, désigné sous le numéro 22 sur un plan dressé par Reitzenstein, daté le 9 mai 1877, et d'après ce dit plan le lot mesure trente pieds, six pouces, face à la rue Customhouse (maintenant Iberville), par une profondeur de cent neuf pieds, six pouces, entre lignes parallèles, et consigné au dossier du Bureau des Aliénations, livre No. 204, folio 438. Les améliorations comprennent un cottage double, Nos. 3204-3206 rue Iberville, et ayant quatre chambres de chaque côté, sur une rue pavée.

CONDITIONS — Un tiers ou au-dela comptant, et le solde, s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, ou d'un et deux ans, au gré de l'acquéreur la portion de crédit sera représentée par des billets à l'ordre de l'acquéreur, signés et endossés par lui, et portant un intérêt de huit pour cent par an, à dater de l'adjudication, jusqu'à complet paiement; les dits billets garantis par hypothèque spéciale et par lien et privilège de vendeur sur la propriété ainsi vendue avec la clause "de non alienando," et toutes les conventions usuelles de garantie, dix pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, la dite propriété devra être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devra être transférée au porteur des billets; l'acquéreur convenant de payer les taxes de l'année 1915. Un dépôt de dix pour cent devra être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, sera passé devant Gus J. Ricau, notaire.

LIONEL M. RICAU,
jan—10,17,24,31 fév—7,11 Encanteur.

PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le liquidateur de la National Automatic Electrical Supply Company, No 618 rue Gravier

Comprenant le grand assortiment d'objets Electriques, Télégraphe et Telephone, éventails, moteurs, batteries, meubles, fils, et un milier d'articles appartenant à ce genre d'affaires, également un coffre-fort, caisse enregistreuse, machine à compter, et mobilier de bureau.

In Re Standard Electrical Novelty Co. vs. National Automatic Supply Company.

No. 107,716, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, aux enchères publiques, le LUNDI, 25 janvier 1915, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No. 618 rue Gravier, en lot, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté le 12 janvier 1915.

CONDITIONS — Comptant.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
C. C. SOCOLA, Liquidateur.
EDGAR M. CAHN, JOHN WAGNER, CLAUDE L. JOHNSON, Avocats.
jan—14,17,21,25

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage simple No. 1413 rue Columbus,

Entre les rues Villeré et N. Robertson.

Contenant trois chambres avec double habitation, sur de derrière contenant quatre chambres, loué au bas loyer de $10 par mois.

Emile John Seely, et als., vs. John Seely, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,045 — Division E — Sera vendu aux enchères publiques MARDI, 26 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, en vertu d'un et suivant un jugement, rendu en cour ouverte le 15 décembre 1914, et signé le 24 décembre 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante savoir:

Un certain lot de terre, faisant partie du lot 69, dans l'Ilet 626, borné par les rues Columbus, Laharpe et Villeré, mesurant, suivant mesure américaine, trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Columbus, par quatre vingt quatre (84) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; dix pour cent de déposés au moment de la vente, acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.

déc—25,27 jan—3,10,17,24,26

Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. J. Perry.

No. 102,645 — COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION —

En vertu de, et pour obéir à un ordre émis, daté et signé le 7 janvier 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division —, moi, Edward C. Carrere, encanteur dûment autorisé, dans et pour la Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, procéderai à vendre aux enchères publiques un lot de billets hypothécaires et autres, d'après l'inventaire consigné au dossier, VENDREDI, 22 janvier 1915, à dix heures et demie du matin, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de la ville.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
jan—10,17,22

VENTES AUX ENCHERES.

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Perre.

No. 110,050. Cour de District Civile de la Paroisse d'Orléans. — Par C. A. Tessier et Fils, Tessier, encanteur, bureaux 131, rue Carondelet.

MARDI 2 FEVRIER 1915

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 21 décembre 1914, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis de la même cour, actuellement absent en congé, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 3424, rue Sud Claiborne, situé dans le sixième district de cette ville; le dit lot est designé par le No. 666, borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Sud Claiborne, Delachaise et Willow, sur un plan de Geo. de Armas, voyer, daté du 13 janvier 1904, annexé à un acte de vente devant Benjamin Jory, notaire public, daté du 10 mars 1905, le dit lot mesure d'après le dit plan trente pieds de face sur la rue Claiborne, par une profondeur de cent-cinquante pieds entre lignes parallèles, situé à une distance de cent-cinquante pieds de l'angle de la rue Sud Claiborne et de l'avenue de la Louisiane.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y en a un, à crédit pour un an à l'option de l'acquéreur; la portion à crédit mise en évidence par un billet signé et endorsé par lui et portant huit pour cent d'intérêt par année du jour de l'adjudication jusqu'au payement, garanti par une hypothèque spéciale, lien et privilège sur la dite propriété vendu sous pacte non aliénable et toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer les taxes de 1914. Dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant J. A. Woodville, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.

E. A. PARSONS, ESQ., Avocat.
jan—2,3,10,17,24,31 fev—2

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Minnie Lee Curran vs. James C. Kellogg, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,040 — Division D — Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District puor la Paroisse d'orléans, Division D, dossier No. 110,040, dans l'affaire intitulée Minnie Lee Curran vs. James C. Kellogg, et als, le dit jugement lu et rendu le 11 décembre 1914, et signé de 17 décembre, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur public, j'offrirai à vendre aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, JEUDI, 28 janvier 1915, la propriété décrite dans l'inventaire conduit dans cette affaire:

Un certain lot de terre avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans (anciennement ville de Carrollton, Paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans l'Ilet borné par les rues Pearl, Burdette, Adams et Commerciale, désigné par le numéro 15, de l'Ilet No. 55, sur un plan annexé à un acte passé devant A. Hero, Jr., un notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1882, tiré par W. H. Williams, voyer, sous date du 14 mai 1873, et mésurant 30 pieds de face sur la rue Burdette, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété porte le numéro municipal 409 rue Burdette.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra assumer les impôts de 1915, les frais de l'acte de vente y compris les certificats exigés, devant F. D. Charbonnet, notaire public.

L'acheteur devra déposer 20 pour cent du prix de l'achat au moment de l'adjudication (sans intérêt ni pénalité) à

Encanteur, 820 rue Commune.
MLLE FLORENCE LOEBER,
Avocat pour le demandeur.
déc—27 jan—3,10,17,24,26

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme James J. Grady — No. 110,521, Cour Civile de District, Division E. Double cottage, 2812-14 rue Melpomène, entre Clara et Willow; de même que le double cottage 2715-17 rue Félicité, entre Clara et Willow.

Les dites propriétés traversent le block et seront vendues ensemble aux enchères publiques

MERCREDI, le 3 février, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date mentionnée en vertu d'un ordre signé le 28 décembre 1915 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée et numérotée, les propriétés suivantes, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations y appartenant et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages, qui en dépendent ou seront acquis, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Willow (anciennement Martin) et Clara et route Félicité, le dit lot est désigné par le No. 4 sur un plan tiré par C. A. De Armas, voyer, daté du 15 février 1866, et déposé au bureau de William Shannon, ancien notaire, pour référence, d'après lequel dit plan le dit lot mesure trente et un (31) pieds, sept (7) pouces et trois (3) lignes en largeur, sur le derrière, par cent dix sept (117) pieds, six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clara et cent dix (110) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes sur la ligne le séparant du lot No. 5.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations y appartenant et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions, qui en dépendent ou seront acquis, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, désigné comme lot No. vingt-cinq sur une plan de L. H. Pillé, voyer, daté du 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No. 48, et mesurant d'après le dit plan trente-deux (32) pieds de face sur la route Félicité, la même largeur sur le derrière, par une profondeur de quinze (15) pieds, cinq (5) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne du lot No. vingt-six, et quinze (15) pieds, quatre (4) pouces sur la ligne du lot vingt-quatre. Les améliorations chacune consiste en un double cottage avec 3 chambres de coté.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant à l'option de l'acheteur, la balance s'il y en a une, sera représentée par les notes de l'acheteur pour un et deux ans après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente aux enchères jusqu'au payement, et garanties par hypothèques et lien de vente et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité habituelles, les loyers de la dite propriété n'appartiendront à l'acheteur qu'à partir du moment du passage de l'acte de vente, qui sera devant W. W. Young, notaire public, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication. L'acheteur devra assumer les taxes pour l'année 1915 et le coût des timbres de revenu.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
jan—2,3,10,17,24,31 fév—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Mme Nettie Lehmann Frank, et als., vs. Charles E. Davis — No. 110,225, Cour Civile de District, Division D.

Sans limite, sans réserve, au plus haut et dernier enchérisseur offre extraordinaire de propriété de valeur comme sous le nom du Théâtre Lyrique, ensemble avec les meubles, installations, mise en scène, chaises, etc., d'après l'inventaire consigné au dossier, situé à l'angle des rues Iberville et Bourgogne; un ilet de la rue Canal et vis-à-vis des bâtisses Kress, Maison Blanche et Audubon, sera vendu aux enchères publiques le 3 février 1915 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, bureaux No. 326 rue Baronne, vendra aux enchères publiques à la dite date, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 29 décembre 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et toutes les améliorations et toutes les appartenances y appartenant, située dans le Deuxième District de la ville, désignée sous la lettre A dans l'Ilet No. 96, borné par les rues Customhouse, Bienville, Bourgogne et Remparts, sur un croquis et certificat d'arpentage tiré par J. A. D'Hemecourt, le 19 février 1872, annexé à un acte de vente passé devant Michel Dejean, le 6 octobre 1893 d'après lequel dit croquis le dit lot mesure en mesure américaine, quatre-vingt six pieds, un pouce et quatre lignes (86' 1" 4"') de face sur la rue Custombouse par cent-vingt sept pieds, quatre pouces (127' 4" 0"') de profondeur, façant la rue Bourgogne, formant l'angle des deux rues.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra assumer les impôts pour 1915. Acte de vente devant Antoine J. Rossi, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication. L'acheteur devra payer les impôts de revenu nécessaires.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
DUFOUR & DUFOUR, CHARLES ROSEN, ARTHUR B. LEOPOLD, CHARLES I. DENECHAUD, Avocats. jan—2,3,10,17,24,31 fév—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de GeorgeCron — No. 110,035 de la Cour Civile de District, Division B.

JOLI SIMPLE COTTAGE,
1922 RUE CADIZ.
Entre Dryades et Sud Remparts.
Aux Enchères

MERCREDI, 27 janvier, 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 24 décembre 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les bâtiments et améliorations y appartenant et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Denis, maintenant S. Remparts, Cadiz, Dryades, et Valence, étant l'Ilet No. 82, Ouest Bouligny, actuellement l'Ilet 479, et désigné par le lot O (partie de l'ancien lot 6), et mesure trente trois pieds de face sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, que l'on verra plus amplement en consultant le plan de Lewis, voyer, annexé à un acte de vente de William J. Davey à Mme Marguerite Burkhardt, la veuve de John Folger, passé devant R. H. Downing, notaire public, le 2 avril 1906. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant ... chambres, etc., etc onnu sous le numéro municipal 1922 rue Cadiz.

CONDITIONS — Comptant: l'acte de vente devra être passé devant Louis R. Alba, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de la somme d'achat au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
G. G. KRONENBERGER, Encanteurs.
Avocat. déc 27 jan 3,10,17,24,27

Par WALTER GOLDMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau cottage double, No. 2829 rue Perdido, près de la rue Dupré.

Succession de Mme Priscilla Jones, Veuve de Bayley Shores.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,505 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division B, datée et signée 15 décembre 1914, et adressé à Walter Goldman, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 21 janvier 1915, la propriété foncière décrite ci-dessous:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations, etc., situé dans le Premier District de la ville, dans l'Ilet No. 614, borné par les rues Perdido, White, Gravier et Dupré, désigné comme lot No. 8 sur un croquis de E. Pillé, annexé à l'acte devant E. L. Weil, notaire de cette ville, le 13 mars 1906, et mesurant d'après le dit, 28 pieds, 9 pouces, 5 lignes de face sur la rue Perdido, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant, le reste à un an à huit pour cent de la date de vente; clauses habituelles de sécurité; l'acheteur devra payer les taxes de 1915 et l'acte de vente devant Emanuel L. Weil, notaire, sera aux frais de l'acheteur. L'acheteur devra déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

WALTER GOLDMAN, Encanteur.
624 Place Commerciale.
déc—17,20,27 jan—3,10,17,21

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Hamelli — No. 105,969 — Cour Civile de District, Division E. Lots de valeur du Troisième District; 4 lots sur France, entre N. Robertson et N. Claiborne, en Ilet Lesseps. Propriété de choix à Slidell, Lne., située sur la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième.

Aux enchères, MERCREDI, 17 février 1915, Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur. — Vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 14 janvier 1915 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'orléans, Division E, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée, la propriété suivante à savoir:

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue N. Claiborne, sur un croquis attaché à l'acte ci-dessous mentionné, passé le 1er mai 1912. D'après le dit croquis les dits lots sont désignés par les numeros six, sept, huit et neuf, et mesurant chaque trente et un pieds face à la rue France, la même largeur sur le derrière par une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, onze pouces. Le lot numéro neuf étant le plus près et se trouvant à une distance de soixante deux pieds, deux pouces et cinq lignes de l'avenue N. Claiborne. La même propriété achetée au nom de Joséphine Marshall, la deuxième femme du dit David J. Damelli, pendant le régime de communauté qui existant entre eux et la N. O. Homesite Co., Ltd., par un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No. 42, en l'Ilet No. 10 de la Brugier Addition à la ville de Slidell, Paroisse St. Tammany, Louisiane, le dit Ilet No. 10 qui contient le lot No. 12, est borné à l'Ouest par la rue Troisième et à l'Est par la rue Quatrième et au Sud par l'avenue Terry. Le dit lot No. 12 à une façade sur l'avenue Teddy de 50 pieds et s'étend vers le Nord entre lignes parallèles et à une distance de 110 pieds d'après un plan officiel de la ville de Slidell, Lne. étant une part et une parcelle de cette terre transférée par Oscar R. Brugier à ce vendeur. Mme Alexandrine Duffon, veuve de feu Romain F. Brugier, d'après enregistrement au livre 46 à la page 430, etc., dans les enregistrements officiels de la Paroisse de St. Tammany, Lne.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et fera dix pour cent comptant, de dépôt au moment de l'adjudication. En outre l'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour l'année 1914.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZABEL, Avocat.
jan—17,24,31 fév—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm. A. McKechan — No. 107,500 — Cour Civile de District, Division E. Deux lots au coin de Flood et Derbigny.

Aux enchères MERCREDI, 17 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur. — Vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 12 janvier 1915 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée, le suivant à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Flood, N. Derbigny, N. Roman et l'avenue Caffin, désignés comme lots S et T d'après un croquis de C. Lucas Lewis, en date du 6 mai 1910, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent à savoir: Lot T faisant le coin des rues Derbigny et Flood mesurant 31' 2" 6"' face à la rue Flood, par 115' de profondeur. Lot S mesure 31 pieds sur la rue Flood par 115' pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; acte de vente devant John Wagner, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de la vente.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
ERASTE VIDRINE, Avocat.
jan—17,24,31 fév—7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Dastugue, Femme Décédée d'Eugène Ibos.

No. 110,482 — COUR CIVILE DE DISTRICT. DIVISION D.

Vente de propriétés de choix du Troisième District.

Cottage simple, 2561 rue Bruxelles, entre Law et Hope; terrain 61x110.

Deux cottages simples, angle Broad et Hope. Trois lots sur la rue Bruxelles, entre Broad et Hope; chacun 31' 11" 2"'x110.

Aux enchères, MERCREDI, 10 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 4 janvier 1915 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'orléans, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Huit certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet ancien No. 30 et nouveau No. 1508, borné par les rues Law, Warsaw (actuellement Republic), Bruxelles et Hope; les dits lots sont désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, vingt quatre, vingt cinq et vingt six d'après un plan dressé par C. Giroux, daté le 19 décembre 1849, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, et d'après lequel plan les dits lots sont décrits comme suit à savoir:

Lot un, mesure quarante quatre pieds, dix pouces et cinq lignes face à la rue Broad, par une profondeur et face à la rue Hope de quarante sept pieds, dix pouces et cinq lignes et soixante seize pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No. 2.

Lot deux, mesure quarante deux pieds, dix pouces et trois lignes face à la rue Broad, par une profondeur de soixante seize pieds, six pouces et deux lignes le divisant du lot No. un, et une profondeur sur la ligne de côté du lot No. trois de cent cinq pieds et deux pouces.

Lot trois, mesure huit pieds, deux pouces et cinq lignes face à la rue Broad, et mesure aussi vingt trois pieds, neuf pouces face à la rue Bruxelles, par une profondeur sur la ligne du lot No. 2 de cent cinq pieds, deux pouces et sur la ligne du lot No. 4, cent dix pieds de profondeur.

Lot quatre, mesure trente et un pieds, onze pouces et trois lignes face à la rue Bruxelles, par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Lot cinq, mesure trente et un pieds, onze pouces et trois lignes face à la rue Bruxelles, par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds, tous les lots ci-dessus se touchant.

Lot vingt quatre, mesure trente trois pieds, quatre pouces face à la rue Hope, par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes.

Lot vingt cinq, mesure trente trois pieds, quatre pouces face à la rue Hope, par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes.

Lot vingt six, mesure trente trois pieds, quatre pouces face à la rue Hope, par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes; les trois lots ci-dessus se touchant l'un à l'autre et les dits lots et améliorations étant détaillés sur le tableau des taxes en 1881, comme lots dix, onze et douze.

2. Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Broad, Hope, Warsaw (actuellement Republic), Law et Bruxelles, désignés par les Nos. six et sept de l'Ilet ancien No. 30, maintenant No. 1508, les dits lots mesurent chacun trente deux pieds face à la rue Bruxelles, par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles égales en mesure américaine.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le reste, s'il y en a un, à un an de crédit, au choix du ou des acheteurs, le crédit de la dite vente sera garanti par des billets du ou des acheteurs à son ordre et par lui endossé, et portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'à complet paiement et assuré par hypothèque spéciale et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue avec la clause de "non alienando" et toutes les sécurités habituelles; dix pour cent d'honoraires pour l'avocat en cas de procès; la dite propriété devant être assurée par le ou les acheteurs et la police d'assurance devant être transférée au détenteur des billets et le ou les acheteurs ayant à payer en sus du montant de son enchère tous les impôts de l'Etat sur la propriété dûs ou exigeables en l'année 1914. L'acte de vente devant Fred Deibel, notaire, au frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
W. ALEXANDER BAHNS, Avocat.
jan—10,17,24,31 fév—7,10

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions en litige.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 21 décembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Patrick Paul Nolan, No. 110,371, les actions en litige suivantes:

Soixante parts du capital-actions, de la Rex Land and Oil Development, valeur à pair, de cinq dollars par action, au nom du dit défunt, d'après le certificat No. 169, pour quarante actions, et le No. 386, pour vingt actions.

Reclamation contre James G. Callaghan pour $1,254.44, d'après une entente datée le 14 avril 1911.

CONDITIONS — Comptant.

DART, KERNAN & DART, H. W. ROBINSON, Avocats. jan—17,24,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage Double
Nos. 3825 et 3827 rue Baronne, angle de la rue Général Taylor.
et Cottage Simple,
No. 1815 rue Général Taylor.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

JEUDI, 28 janvier, 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 11 décembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mlle Hattie Williams, No. 109,270, les propriétés suivantes, savoir:

Le cottage double d'un étage Nos 3825-3827 rue Baronne, à l'angle de la rue Général Taylor, contenant quatre chambres de chaque côté, et le cottage simple sur le derrière No. 1815 rue Général Taylor, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 460, borné par les rues Baronne, Dryades, Peniston et Général Taylor, formant l'angle des rues Baronne et Général Taylor et mesure 30 pieds de front sur la rue Baronne par une profondeur de 120 pieds façant la rue Général Taylor. Loué au taux de $33 par mois.

Conditions comptant. L'acheteur assume en-dessus du paix d'adjudication, les impôts dûs et exigés pour 1915. Dix pour cent comptant seront exigés au moment de la vente. Acte de vente devant Charles F. Fletchinger, Esq., notaire public, à la charge de l'acheteur. Le montant des loyers alloué à l'acheteur à partir du jour de la signature de l'acte de vente.

M. D. DIMITRY, et F. S. WEIS, Avocats.
déc 27-Jan 3 10 17 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Angle d'affaires et habitation, No. 1543 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Orange, et habitation à deux étages, No. 511, rue Orange.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI 28 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, seront vendus aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 21 décembre 1914 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E,